385 (2005-2006) — N° 2

PARLEMENT WALLON

SESSION 2005-2006

12 JUIN 2006

PROPOSITION DE DÉCRET

visant à interdire le cumul entre les mandats de bourgmestre ou échevin et les fonctions de directeur général d'une intercommunale ou de directeur-gérant d'une société de logement *

déposée par

M. M. Cheron et Consorts

AMENDEMENTS

proposés par

M. M. Cheron

* Voir Doc. **385** (2005-2006) - N° 1.

site internet : www.parlement-wallon.be
email : mail@parlement-wallon.be

PROPOSITION DE DÉCRET

visant à interdire le cumul entre les mandats de bourgmestre ou échevin et les fonctions de directeur général d'une intercommunale ou de directeur-gérant d'une société de logement

AMENDEMENTS

Amendement n° 1

A l'article L1525-3 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, *sub* article 1er de la proposition de décret, supprimer les mots «ou sa province».

JUSTIFICATION

Amendement technique.

Amendement n° 2

A l'article 158 quater du Code wallon du logement, *sub* article 2 de la proposition de décret, supprimer les mots «ou sa province».

JUSTIFICATION

Amendement technique.

M. CHERON